

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

KONDENGUI

Ce que Mgr Mbarga a dit aux prisonniers



● L'archevêque métropolitain de Yaoundé y a célébré une messe à l'occasion du samedi saint. Page 10

Page | Fuites d'informations

11 | **Le Premier ministre menace**

Page | Ecole publique d'Ekoudou

5 | **Les non-dits du drame**

15 millions de F_{cfa}
à gagner au BANKO mardi 3 avril

LES DÉBATS DE LA FIAC 2018

Durant la FIAC 2018, des débats sont organisés dans une salle d'une capacité de 350 places assises spécialement aménagée, équipée et climatisée selon le programme ci-après:

Mardi 27 Mars 11 H 00	Thème : Enjeux et Défis de l'Avènement de la Zone de Libre Echange Continentale pour l'Economie Camerounaise <i>Exposé N°1: Les contours de la Zone de Libre Echange Continentale, par Monsieur MBARGA Emmanuel, Négociateur en Chef pour le Cameroun, MINCOMMERCE.</i> <i>Exposé N°2: L'importance des normes dans la mise en place de la Zone de Libre Echange Continentale, par Monsieur FONDEJA NDOUTCHOU Guy, Economiste - Statisticien, Chef de Division de la Coopération, des Etudes et de la Perspective à l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR)</i>
Mercredi 28 Mars 11 H 00	Thème : Informations sur les procédures et formalités à l'Export et à l'Import <i>Exposé N°1: Présentation du Portail d'Informations à l'Export et à l'Import par le Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur - GUCE.</i> <i>Exposé N°2: Les Contraintes et Exigences de la Libre Circulation des Marchandises en Afrique Centrale, par Monsieur MBARGA Emmanuel, Sous-Directeur des Relations Commerciales au MINCOMMERCE.</i>
Judi 29 Mars 11 H 00	Thème : Présentation, enjeux et opportunités de l'APE <i>par M. LOUMOU Désiré, CSMO-APEB/CAM-UE</i>
Lundi 02 Avril 11 H 00	Thème : Financements des PME : clés pour l'accès aux crédits bancaires par le GICAM.
Mardi 03 Avril 11 H 00	Thème : Thème : Débloquer le potentiel agro-industriel du Cameroun : pistes et opportunités <i>par le GICAM</i>
Mercredi 04 Avril 16 H 00	Thème : Journée des Partenaires par CIMENCAM Thème : Le E-Commerce par JUMIA
Judi 05 Avril 11 H 00	Thème 1 : Les règles d'origine dans le cadre de l'APE Bilatéral CAM-UE <i>par M. YEMENE Samuel, CSMO-APEB/CAM-UE</i> Thème 2 : Bilan de la mise en œuvre de l'APE Bilatéral Cameroun - Union européenne au 28 février 2018 <i>par M. HAMADJAM Raphaël, Chargé d'Etudes Assistant, DGD/MINFI</i>
Vendredi 06 Avril 16 H 00	Thème : Le Recyclage : secteur d'avenir pour l'Afrique <i>par SATI SARL</i>

L'organisateur d'un débat peut commander pour ses invités et participants, des bracelets sécuritaires qui leur permettront d'accéder au site non seulement pour la tenue du débat mais également pour une visite illégitime. Or alors, se rapprocher du Secrétariat de la FIAC pour faire tamponner des invitations formelles qui donneront un accès unique au site pour la seule journée du débat.

Les Expositors qui souhaitent participer à des débats ouverts au public peuvent le faire selon les règles décidées par chaque organisateur de débat. Renseignements au Secrétariat de la FIAC sur le site.

L'Organisateur Mandaté

Programme des obsèques de **Marie Madeleine AKOMO** 1988 - 2018

Du lundi 09 au 11 avril 2018

Recueillement chaque soir au domicile familial sis au quartier Nkoabang entrée carrière

Jeudi 12 avril 2018

- 15h : levée de corps à la morgue du CEFTA à Ekounou
- Depart, arrivée et installation de la dépouille au domicile familiale sis au quartier Nkoabang entrée carrière
- 20h00 : Messe et veillée jusqu'à l'aube

Vendredi 13 avril 2018

- 9h00 : depart de la dépouille pour Eloumden
- Arrivée et installation

Samedi 14 avril 2018

- Office religieux suivi de l'inhumation



L'Afrique entre miracle et mirage

 Par Georges Alain Boyomo

Si l'envie vous prend d'évoquer le Botswana dans une conversation avec un Camerounais au chauvinisme à fleur de peau, comme on en rencontre encore par milliers, celui-ci en parlera certainement avec la condescendance que mérite, à son sens, ce « *petit Etat* » devant le « *grand Cameroun* ». De fait, bien qu'elle soit aussi grande que la France (581 726 km²), cette République d'Afrique australe est moins peuplée que la ville de Douala. 2,2 millions d'habitants contre un peu plus de 3 millions pour la capitale économique camerounaise.

Mais, se limiter à ce prisme pour cataloguer le Botswana serait réducteur. Et la dernière actualité politique dans ce pays limitrophe de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe en dit long. Hier 1er avril, cet Etat a vécu une transition exemplaire à son sommet. Après la démission de Ian Khama, au pouvoir depuis 2008, Mokgweetsi Masisi a pris les rênes. La Constitution du Botswana limite la durée du pouvoir présidentiel à deux mandats de cinq ans. Agé de 65 ans, Ian Khama a non seulement tenu à respecter cette disposition constitutionnelle, mais il a fait plus en se retirant 18 mois avant la fin de son mandat. Avant lui, Festus Mogae avait lui aussi démissionné, après 10 ans de pouvoir. « *J'étais un soldat, je n'avais aucun intérêt à entrer en politique et j'ai plein de projets pour l'avenir, très loin de la vie politique* », a indiqué Ian Khama à ses partisans, au cours de sa tournée d'adieux.

Le Botswana n'est pas seulement le « *miracle africain* » sur le plan démocratique. C'est le meilleur élève du continent en matière de lutte contre la corruption. 3e producteur mondial de diamants, ce pays est également dans le peloton de tête des

classements internationaux sur le climat des affaires, dont le célèbre Doing Business. Sa dette intérieure et extérieure est faible et les réserves de change importantes.

Le tableau n'est pas totalement reluisant au Botswana. Loin s'en faut. En matière d'accès aux services de proximité tels que l'eau et l'électricité, le « *pays des Tswanas* », du nom de l'ethnie principale, a encore ses classes à faire. Les jeunes botswanais sont encore en butte au chômage et au moins 22% de la population adulte est séropositive.

Cela dit, sur de nombreux indicateurs, dont ceux cités plus haut, le Botswana est la preuve qu'il ne faut pas désespérer de l'Afrique, précisément l'Afrique subsaharienne. L'exemple botswanais doit inspirer d'autres Etats africains. Dans un discours prononcé au Ghana en 2009, l'ex-président des Etats-Unis Barack Obama déclarait que « *chaque nation façonne la démocratie à sa manière, [mais] les gouvernements qui gouvernent par le consentement et non par la coercition sont plus prospères, plus stables et plus florissants que ceux qui ne le font pas* ».

Si ce postulat semble s'écrouler à l'analyse des expériences de la Chine de Xi Jinping ou de la Russie de Vladimir Poutine (élu en 2008 et fraîchement reconduit pour un mandat de six ans), il se vérifie, à défaut d'être simplement un dilemme pour nombre d'Etats africains. Ici, le peuple fait mine de se contenter de la stabilité à défaut de la démocratie et la prospérité promises. Mais jusqu'où tiendra ce qui passe pour un chantage à la paix ou pour le mirage de la stabilité ? Faute de clairvoyance, la forteresse alléguée d'aujourd'hui peut se transformer demain en château de cartes.

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration Protais Ayangma	Jean-Christophe Ongagna, Dimitri Mebenga, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Guy Martial Tchinda
Directeur de publication a.i Georges Alain Boyomo	
Administration, finances et ressources humaines Marie Sidonie Boulounou	Relecture Jules Stéphane Olinga
Audit et contentieux Adrien Bassang'na Bomba	DESK LITTORAL ET SUD-OUEST Chef : Michel Ferdinand Adjoint : Blaise Djouokep
Rédacteur en chef Georges Alain Boyomo	CORRESPONDANTS Grand Nord : Jacques Kaldaoussa
Rédacteurs en chef adjoints a.i Lucien Bodo (Actualité) Michel Ferdinand (Magazines)	Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake Est : Sebastian Chi Elvido Sud : Guy-Roger Mvondo
Chroniqueurs Lucien Ntamag Dubois Onana Bibou Nissack	Edition/Infographie Samuel Tcheudjo Valentin Essimi Tsanga
Caricaturiste Robert Pougoué	Service Commercial et Marketing Chef : Michael Brobst
RUBRIQUES Société Jean De Dieu Bidias	Chargées de clientèle Pulcherie Nsia, Philiace Tamko Lionel Akono, Augustine Nokam Grâce Olinga Suzanne Essono Nanga
Economie Lucien Bodo	Service de la comptabilité Jacques Barnabé Nthep Albert Mbende
Education Nadine Guepi	Service Production Joël Anong Dieudonné Bitang
Tech & Web Marguerite Papan	Service Distribution Etienne Temfack Hervé Ngomenda
Culture Marthe Ndiang	Impression Sopécam
Politique Ludovic Amara	Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29
Sports Jacques Eric Andjick	Site web : http://www.quotidienmutations.cm
Santé/Environnement Adrienne Engono Moussang	Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi Douala : Rue Bebey Elame - Akwa
Digital Pascal Dibamou	
Rédaction Wamba Sop, Paulette Ndong, Ibin Hassan, Josiane Afom, Désiré Domo, Vanessa Bassale,	

Caric

ETO'O NE DIGÈRE PAS LE "POISSON D'AVRIL"



Axe Yaoundé-Douala

Quatre morts dans un nouvel accident

Un bus de la compagnie Général Express est entré en collision avec un camion, dans la soirée de vendredi dernier.



Par Josiane Afom

Vendredi 30 mars dernier, alors que les chrétiens commémoraient la crucifixion de Jésus-Christ, des citoyens ont été brutalement arrachés à la vie sur l'axe routier Douala-Yaoundé. C'était suite à un grave accident de la circulation routière survenu sur la nationale n°3, précisément dans la localité de Mandoumba, arrondissement de Matomb, entre un bus de la compagnie de transport interurbain Général Express et un camion semi-remorque. Pierre Yvan Menye, sous-préfet de Matomb, qui s'est dans l'immédiat rendu sur le lieu du drame, affirme que le choc a fait quatre morts et de nombreux blessés, dont certains dans un état comateux. Un chiffre que le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngale Bibehe, confirme à travers un communiqué rendu public le 31 mars dernier. À l'origine de ce nouvel accident qui vient s'ajouter à celui enregistré dans la région de l'Ouest le 25 mars dernier, un mauvais dépassement et l'excès de vitesse. « Le bus qui était en partance pour Douala a cogné de plein fouet une semi-remorque qui allait à Yaoundé. Le chauffeur du car de transport en commun qui roulait à vive allure effectuait également un mauvais dépassement », ex-



La carcasse du camion.

plique Pierre Yvan Menye, au micro de la CRTV. Les accidentés ont été, pour certains, évacués à Douala et pour d'autres à Yaoundé. Les éléments de la gendarmerie de Matomb, qui ont fait le constat sur le terrain, ont ouvert une enquête pour établir les responsabilités. Jean Ernest Mas-

sena Ngale Bibehe rassure que les résultats de ladite enquête permettront de sanctionner aussi sévèrement que l'autorise la réglementation, les auteurs de cet accident survenu aux environs de 19h30.

L'accident du 30 mars dernier se produit quelques mois seulement après la suspension de cette compagnie de transport interurbain, le 25 octobre 2017, par l'ex-ministre des Transports, Edgard Alain Mebe Ngo'o. C'était suite à un accident de la circulation de trop qui impliquait les véhicules de cette compagnie, et qui avait fait 15 morts et de nombreux blessés. Cette sanction avait été levée le 28 novembre 2017, soit un mois après. Edgard Alain Mebe Ngo'o, qui avait réduit à « titre exceptionnel » la sanction d'une durée de trois à un mois, invoquait la mise en œuvre de mesures correctives par cette agence pour justifier sa décision. Entre autres mesures correctives prises à cette période, Elie Fokou Ngnintedem, promoteur de la compagnie de voyage, expliquait que le temps de la suspension leur a permis de recycler les chauffeurs et faire l'entretien des véhicules. Sauf que, la même compagnie de transport continue de faire couler du sang sur la chaussée.

Akono

Le Centre de promotion de la femme a sa maison digitale

Il s'agit d'une offre de la Fondation Orange Cameroun, qui en possède environ 200 dans le monde, dont une dizaine au Cameroun.



Par Arnaud Kuipo

Le Centre de promotion de la femme et de la famille (Cpff) d'Akono a officiellement sa maison digitale depuis le 27 mars dernier. Il s'agit d'une salle équipée notamment en matériels numériques et logée au sein de cette structure d'encadrement de la femme de la Mefou et Akono. La maison digitale offerte par la Fondation Orange Cameroun a été inaugurée au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part diverses autorités, dont l'inspecteur général du ministère de la Promotion de la femme et de la famille (Minproff), Françoise Angouing Ndanga, représentant la ministre Marie Thérèse Abena Ondo.

A l'intérieur de cette maison digitale, l'on peut voir entre autres des tablettes, des ordinateurs portables et une imprimante. Pour la présidente déléguée de la Fondation Orange, Christine Albanel, « les femmes sont des leviers de transformation et de progrès extraordinaires ». D'après Françoise Angouing Ndanga, cette action de la Fondation Orange Cameroun cadre avec les missions du Minproff ; précisément dans son programme de promotion économique de la femme qui voudrait que celle-ci soit autonome et puisse mieux participer aux charges et responsabilités qui l'interpelleront dans la société. En termes d'avantages des maisons digitales, l'inspecteur général souligne qu'elles favorisent le développement du commerce en ligne (e-commerce), la mise en commun des réseaux de production, de transformation et de circuits de production, entre autres.



Des femmes dans la maison digitale.

Au nombre des équipements, l'élément essentiel, selon Raymonde Efangon, chargée de mécénat à la Fondation Orange Cameroun, c'est le mini-serveur. Celui-ci est accompagné d'une micro carte qui contient des contenus en alphabétisation, en Tic (technologies de l'information et de la communication), en comptabilité de base, entrepreneuriat, en gestion des projets, etc. Elle précise également que le projet « est soutenu sur un an, et le Cpff doit être capable de le démultiplier et de le faire vivre même quand le bailleur [Orange, Ndlr] se sera retiré », relève Raymonde Efangon.

La maison digitale d'Akono compte parmi les près de 200 du monde d'après Christine Albanel, qui précise qu'au Cameroun elles sont 13. Avant la cérémonie d'Akono, la Fondation Orange a procédé à la remise d'un kit école (tablettes notamment) à l'école publique de Binguela, dans l'arrondissement de Mbankomo, toujours dans la Mefou et Akono.

Tribunal

Amadeus Sa perd devant la Pme d'un Camerounais



Par Florentin Ndatewou

Le Palais de la micro a démontré qu'il est désormais possible de gagner un procès face à une multinationale. Le tribunal de première instance d'Abidjan-plateau en Côte d'Ivoire a donné raison à cette petite et moyenne entreprise camerounaise le 27 juin 2017. Le directeur général de cette Pme, Roger Tchangan, a réclamé la somme de huit milliards Fcfa à titre de dommage et d'intérêt. Mais, le tribunal l'a ramenée à six milliards Fcfa. La demande du dirigeant de Palais de la micro intervient suite à la condamnation à 20 ans d'emprisonnement du responsable de la multinationale de voyage Amadeus Sa, lequel est accusé de vol, recel de chose volée, concurrence déloyale, contrefaçon de logiciel. En effet, Eric Frerotte Ghislain Marie Joseph, directeur général de ladite multinationale, requiert en 2003 l'expertise de la société Palais de la micro, en vue de la fabrication d'un logiciel de comptabilité. La mise sur pied dudit logiciel devait se faire sur la base du logiciel Back Office, une propriété de Palais de la micro. La Pme de Roger Tchangan a fabriqué les logiciels Air Export et Air Export plus. Seulement, ces logiciels étaient assujettis à un contrat d'exclusivité, à en croire le fabricant. Mais, la société Amadeus ne l'a pas observé. « Après livraison des logiciels à la société Amadeus Sa, son directeur, après accumulation d'arriérés impayés durant l'année 2004, a subordonné le paiement de sa dette au débauchage de Stéphane Noumigue [directeur technique] et d'Hervé Koagne [chef de l'équipe de programmation] », déclare monsieur Tchangan. Eric Frerotte Ghislain Marie Joseph a interjeté appel de ladite condamnation.

École publique d'Ekoudou

Qui protège la troupe théâtrale à l'origine du drame ?

À la délégation régionale de l'Education de base pour le Centre où l'autorisation a été donnée pour la représentation, aucune information ne filtre au sujet de l'identité des artistes.

 Par Josiane Afom

Après avoir repris les classes le 26 mars dernier, les élèves de l'école publique d'Ekoudou, sis au quartier Briqueterie à Yaoundé, sont en congé depuis le 30 mars, pour le compte du deuxième trimestre de l'année scolaire 2017-2018. L'école avait en effet été fermée pendant deux jours, suite à une bousculade intervenue lors d'une représentation théâtrale ayant fait quatre morts chez les apprenants. Le souvenir de cette journée tragique du mercredi 21 mars habite encore les esprits des élèves, enseignants et parents de cette école. Beaucoup pensent d'ailleurs que la tragédie aurait pu être évitée si un minimum de mesures de sécurité avaient été pris avant et pendant le déroulement du spectacle. «On ne peut pas prévoir un incident. Mais, je reconnais qu'il y avait un déficit de sécurité», avoue l'inspecteur d'arrondissement de Yaoundé II, Henri Nguete Nguete. Ce dernier, dont les bureaux jouxtent l'Ecole publique d'Ekoudou, explique qu'au moment du spectacle, les enfants étaient abandonnés à des inconnus. «La maîtresse du CEI du groupe 3, classe dans laquelle le spectacle était organisé, avait demandé une permission pour soi-disant se rendre à l'hôpital dès l'entame de la représentation. Ce n'est qu'à la suite du drame qu'elle est réapparue à l'école», déplore Henri Nguete Nguete.

Si d'aucuns estiment que c'était mal pensé de choisir une salle à l'étage au regard de la cible de la représentation théâtrale (les enfants), tel n'est pas le cas pour certains organisateurs de spectacles pour enfants. «La disposition technique d'Ekou-



Une vue de l'école publique d'Ekoudou.

dou était normale, avec des bancs tout autour. Sur le plan économique, le fait d'avoir choisi une salle à l'étage les mettait à l'abri des élèves qui n'avaient pas payé leur ticket. Il fallait éviter que ceux qui n'ont pas contribué montent», explique un organisateur expert. Cependant, «le système de sécurité n'a rien prévu à l'escalier. Ceux qui n'ont pas cotisé ont bloqué les marches. Ceci vient du fait qu'il n'y avait pas assez de personnels pour canaliser les élèves dès l'escalier, laquelle devait rester vide. Cela veut dire que s'il y avait un incident dans la salle, on n'aurait pas pu évacuer les spectateurs. Le problème d'Ekoudou est d'abord dû à un déficit au niveau de l'encadrement des enfants», nuance-t-il.

Omerta

À la délégation régionale de l'Education de base où le délégué

avait marqué son accord pour le déroulement de cette représentation théâtrale, c'est l'omerta. Rendu à son secrétariat à plusieurs reprises, il nous a été impossible de rencontrer le délégué régional, Jean-Théodore Bassi Ngoa Ze, afin d'en savoir plus sur l'identité de la troupe théâtrale en question et les mesures prises pour mettre à l'abri de tout danger les spectateurs. «Le délégué a déjà beaucoup parlé dans d'autres journaux. Il n'a cessé d'accorder des interviews à la télévision et à la radio. Inspirez-vous de ce qu'il a dit dans d'autres journaux pour écrire votre article», répond-on à son secrétariat. Jusqu'ici, aucune information n'a filtré sur l'identité de la troupe théâtrale en question et le sujet sur lequel la représentation portait. «Nous ne pouvons pas vous communiquer les informations sur cette troupe. Il y a eu un incident qui a causé des morts et c'est de notre devoir de les protéger», affirme une source au ministère de l'Education de base. À l'école publique d'Ekoudou, le corps enseignant et les élèves disent ne pas maîtriser cette troupe. Néanmoins, affirme-t-on, les acteurs faisaient une mise en scène du cinéaste camerounais Eza Boto.

Rappelons toutefois que ce n'est pas la première fois qu'un incident pareil se produit au cours d'une représentation théâtrale à l'Ecole publique d'Ekoudou. «Il y a plusieurs années, l'artiste Mendogo Menomo avait été lynché dans cette même école au point de se réfugier à l'Ecole nationale supérieure de police à Yaoundé. C'était à la suite d'un spectacle qui n'avait pas satisfait son public», se rappelle un enseignant.

Etoundi Zeyang

Toujours exiger la présence d'un nombre important d'enseignants

Le directeur du Théâtre du chocolat donne les mesures de sécurité à prendre lors de l'organisation d'un spectacle pour enfants.

 Par Claude Olivier Banaken

Comment organise-t-on un spectacle pour enfants ?

Par expérience, les spectacles dans les écoles se passent dans tous les cadres. Il faut savoir que l'on a affaire aux enfants et prévoir un encadrement adéquat. Cela veut dire qu'il ne peut pas avoir un spectacle dans une école en l'absence des enseignants. Il faut prévoir un ratio de 10 à 15 enfants par enseignant pour encadrer un spectacle jeune public. S'il s'agit des écoliers de la maternelle, on peut descendre à huit enfants par enseignant. Un bon spectacle dans une école doit au maximum regrouper 400 spectateurs. Au-delà, ce n'est plus du spectacle pour enfant. Il y a également des représentations qui exigent uniquement 30 à 200 spectateurs. C'est vrai qu'au Cameroun, comme les compagnies ne reçoivent pas de subventions, elles ont leur modèle économique. Plus il y a des spectateurs, plus ça les arrange. Maintenant, ils peuvent prêter dans une salle de classe, une salle polyvalente... tout dépend de l'encadrement qu'on prévoit. Il est donc toujours important d'exiger la présence d'un minimum d'enseignants.

Quelles sont les thématiques abordées pendant les spectacles pour enfants ?

Généralement, il n'y a pas de thématique particulière pour les enfants. Ces derniers ne vivent pas dans un monde à part. Par conséquent, on peut leur parler de tout. Cependant, les organisateurs ne doivent pas perdre de vue qu'ils s'adressent aux enfants. Il y a des techniques au niveau de l'action dramatique pour



qu'ils puissent suivre l'histoire. Sinon, on peut parler même de guerre aux enfants. Car, lorsqu'elle éclate dans un pays, les enfants aussi la subissent. Le tout repose sur comment on leur parle de ces drames. On peut le faire de façon allégorique et même satirique.

L'acquisition d'une autorisation est-elle obligatoire pour l'organisation de cette activité post et périscolaire ?

Pour qu'une compagnie organise un spectacle dans une école publique ou privée, elle doit faire le minimum. Soit elle s'adresse au ministère de l'Education de base si elle veut travailler sur l'ensemble du territoire, au délégué régional si elle veut se limiter à la région, au délégué départemental ou aux inspecteurs d'arrondissement. Ca dépend jusqu'où elle veut étendre son activité.

Mais, il se passe quand même que les responsables d'établissement ne maîtrisent pas qui entre dans leurs écoles et avec quoi. Vous savez, ces derniers temps, nous avons la présence d'artistes qui donnent des spectacles qui n'ont rien à voir avec les enfants. Maintenant, il y a des compagnies qui traitent directement avec les chefs d'établissement parce que l'activité rapporte un peu d'argent. Toujours est-il qu'il faut signaler sa présence, c'est très important. Ça n'a l'air de rien, mais ça couvre en cas d'incident.

Quelles sont les mesures sécuritaires à prendre avant d'organiser un spectacle pour enfants ?

Il faut toujours exiger la présence d'un bon nombre d'enseignants, parce que c'est eux qui connaissent leurs enfants. Ils sont capables de dire qui souffre de quelle maladie et en fonction de cela, on le fait asseoir à un endroit adéquat. Un enfant asthmatique par exemple doit s'asseoir devant et près de la porte pour ne pas ressentir la chaleur qui pourra lui donner un malaise. Le rôle de l'enseignant n'est pas à prendre à la légère. C'est le seul capable à cet instant de parler à l'élève et être écouté. Il gère l'aspect disciplinaire. En organisant un spectacle pour enfants, il est également important de respecter la jauge des effectifs. Une salle de classe avec des bancs doivent accueillir 50 élèves, vous en mettez 200, il y a un problème. Les salles de classe des écoles japonaises peuvent prendre 200 enfants au maximum, après avoir sorti tous les bancs, et faire asseoir les élèves sur des nattes ou tapis.

Douala**Appel au financement des projets**

Une campagne de promotion de l'appel public à l'épargne vient d'être lancée dans la capitale économique à cet effet.



Par Marthe Ndiang

La communauté urbaine de Douala (Cud) vient de procéder au lancement de la campagne de promotion de l'appel public à l'épargne (Ape). C'est pour le compte de la Société métropolitaine d'investissement de Douala (Smid) en cours de création. Une société d'économie mixte de gestion patrimoniale dont l'objectif est de « mobiliser l'épargne publique devant servir au financement et à la cogestion des équipements nécessaires à la croissance et au développement durable de la ville de Douala », explique Stéphane Tompieu, directeur régional de Cemac Edinvest corporation, une filiale d'Ecobank. Et d'après le délégué du gouvernement auprès de la Cud, Fritz Ntonè Ntonè, la Smid a besoin de 10 milliards Fcfa pour constituer son capital. Ceci, pour le développement de la ville de Douala et permettre à celle-ci d'avoir toutes les fonctions basiques urbaines.

Un déficit qui se traduit, selon le délégué du gouvernement, sur plusieurs terrains. « Douala manque d'un centre de

conférence mondial, Douala ne peut pas se loger décentement. On reçoit une moyenne de 100.000 personnes par an... », etc. L'autorisation de lever ces 10 milliards a été donnée par la Commission des marchés financiers (Cmf) le 13 mars dernier. Et maintenant, place aux investisseurs. A ce sujet, les souscriptions seront ouvertes à partir du 05 avril prochain et ce, jusqu'au 22 mai 2018. Le prix de l'action de la Smid s'élève à 10.000 Fcfa et il faut en souscrire un minimum de 15. Soit un montant de 150.000 Fcfa pour être actionnaire. S'agissant de la structure de l'actionariat, le capital va être réparti ainsi qu'il suit : entreprises privées (20%), personnes physiques (47%) constituent les capitaux privés. Pour les capitaux du secteur public, on retrouve la Cud (23%), les entreprises publiques et parapubliques (10%).

L'ensemble des fonds collectés servira, entre autres, au règlement des frais et commissions liés à la structuration de la présente opération et à la création de la société à hau-

Endettement

Au 31 janvier 2018, la dette du Cameroun était évaluée à 6156 milliards Fcfa. Ce qui représente environ 30% du produit intérieur brut (Pib). Un taux qui demeure soutenable, si l'on considère le plafond fixé à 70% dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Ces chiffres ont été révélés par le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, le 28 mars dernier, au cours d'une session plénière du Sénat. L'on note une hausse de la dette du pays de 773 milliards Fcfa par rapport à mai 2017, période du dernier pointage de la Caisse autonome d'amortissement. A l'époque, elle estimait la créance publique à 5383 milliards Fcfa. D'ici 2020, la dette publique camerounaise devrait atteindre 33% du Pib, selon Standards and Poors, une agence de notation américaine.

teur de 700 millions Fcfa. Il y a aussi le financement partiel des projets pilotes tels que la rénovation et l'extension du marché New-Deïdo, la construction du marché de Bonamoussadi, la construction d'un centre de loisirs, pour un coût de 8,4 milliards Fcfa. La Smid sera également une société d'accompagnement qui pourra cautionner un certain nombre de projets viables, notamment l'accompagnement des start-up.

Coopération**La Banque mondiale et le Minfi renforcent leur relation**

Par Pascal Dibamou

L'audience entre Elisabeth Huybens et Louis Paul Motaze a duré près de deux heures le 29 mars dernier. Le tête-à-tête entre les deux personnalités a permis de passer en revue les programmes en cours entre la Banque mondiale et le ministère des Finances. Notamment la réforme de la dépense publique. Ce processus permettra à l'Etat



Louis Paul Motaze et Elisabeth Huybens le 29 mars dernier.

de mieux contrôler la consommation de son budget, conformément aux priorités nationales. Lesquelles s'appuient, pour le compte du ministère des Finances, sur six axes. Il s'agit entre autres du financement de la mise en œuvre du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi ; de l'amélioration de l'environnement des affaires ; de la protection de l'espace économique national ; de la consolidation du processus de décentralisation ; de la modernisation de l'administration par la promotion de la gestion axée sur les résultats ; des technologies de l'information et de la communication et du renforcement de la déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat.

Face à la presse, la directrice des opérations de la Banque mondiale au Cameroun a donné de façon succincte les points forts de l'audience que lui a accordée le Minfi. « Nous sommes venus le féliciter après sa nomination comme ministre des Finances. On avait déjà collaboré lorsqu'il était ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat). Nous finançons déjà certains projets du gouvernement par l'appui budgétaire », a indiqué Elisabeth Huybens. Les décaissements des appuis budgétaires sont adossés à la mise en œuvre satisfaisante des réformes adoptées dans le cadre de la facilité élargie de crédit conclue avec le Fonds monétaire international (Fmi).

Port de Douala**DIT sensibilise les chargeurs, importateurs et exportateurs**

Par Lucien Bodo

Le traitement rapide des conteneurs à l'exportation et à l'importation demeure un défi au port de Douala. La principale place portuaire du Cameroun veut en effet fluidifier ses opérations afin de renforcer ses performances et être plus compétitive. Dans ce sens, la Douala International Terminal (DIT), concessionnaire du terminal à conteneurs depuis 2005, a organisé les 21 et 22 mars derniers une sensibilisation à l'attention de 300 chargeurs, importateurs et exportateurs. Celle-ci a porté sur la présentation du processus de fonctionnement de l'interface dématérialisée entre les systèmes d'exploitation de la Douane et de DIT (SYDONIA et OASCAR) à l'exportation et à l'importation. Des exercices pratiques ont par ailleurs

permis aux participants d'être mieux imprégnés des erreurs à éviter, le suivi électronique du statut du conteneur à partir des interfaces informatiques (SYDONIA, e-Force) mises à leur disposition par la Douane et le Guichet unique des opérations du commerce extérieur, accessible 24h/24 et 7jrs/7. Les premiers fruits de ces séances de sensibilisation sont déjà visibles sur le terminal à conteneurs. Une note de la DIT relève en effet qu'au moment où se tenaient ces formations, sur les 1250 conteneurs qui n'avaient pas encore reçu le « Ok Sydonia Douanes » - synonyme du « Bon à embarquer » sur les navires - il n'en reste que 756 à la date du 28 mars 2018. Soit une baisse de près de 50% en moins d'une semaine.



Chargeurs, exportateurs et importateurs après la formation.

Ape Cameroun-Union européenne

96 milliards Fcfa de gain pour les marchandises

Le bilan de 19 mois d'existence de cet accord affiche 2800 opérations enregistrées et 301 opérateurs bénéficiaires.

Par Blaise Djoukep

Même s'il n'est pas tout à fait satisfaisant, le bilan du démantèlement tarifaire qui a commencé le 04 août 2016 est encourageant. A la date du 28 février 2018, soit dix-neuf mois plus tard, les estimations présentent 301 importateurs ayant bénéficié des facilités, 2800 opérations effectuées et 843 produits qui ont accédé à ces facilités en termes de ligne tarifaire. La valeur globale des marchandises qui ont bénéficié de ces facilités est de 96 milliards Fcfa. Les pertes des recettes douanières estimées à 2,6 milliards Fcfa. Des pertes qui, selon l'ingénieur principal de la statistique, analyste et évaluateur des projets à la direction générale des Douanes, Raphael Hamadjam, représentent un gain pour les opérateurs. « C'est le montant du droit de douane qu'ils n'ont pas payé », indique-t-il au cours d'un débat organisé en fin de semaine dernière à l'occasion de la Foire internationale des affaires et du commerce (Fiac) sur le thème : « Comment tirer profit des Ape ».

Ainsi, les dix derniers mois (depuis juin 2017) ont été marqués par une hausse du nombre d'opérateurs cherchant à accéder à ces facilités. Une satisfaction pour l'expert qui se réjouit de ce que « les entreprises commencent à comprendre l'intérêt de bénéficier des Ape ». La conséquence, c'est qu'entre la 1ère et la 2ème année du démantèlement, le nombre d'opérations a presque doublé, passant de 111 par mois à 210. Idem pour la valeur des marchandises qui a augmenté de 2,2 milliards Fcfa par mois au cours de la 1ère phase à 10 milliards Fcfa mensuellement à la 2è phase. Les plus grands bénéficiaires étant les cimenteries, les sociétés brassicoles, les imprimeries, le secteur agricole et pharmaceutique. Les pays dans lesquels les Camerounais achètent et vendent le plus sont le Portugal, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie. Et cela, même si



Ape Cameroun-Union européenne. L'apprentissage se poursuit.

tous les pays de l'Union européenne ont déjà eu à exporter vers le Cameroun.

Cependant, il y a des exigences à respecter pour tout opérateur désireux de bénéficier des dites facilités. On peut citer la contrainte d'origine. « Quand on veut acheter un produit, il faut se rassurer que ce produit est originaire d'un pays de l'Union européenne pour pouvoir bénéficier des facilités fiscal-douanières », précise Samuel Yemene, économiste et ingénieur statisticien à la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat (Ccima). Il faut donc respecter le manuel de procédures. Ces conditions sont jusqu'à présent suivies par des moyennes entreprises dont

les promoteurs représentent 40% d'opérateurs bénéficiaires des facilités. Les grandes entreprises étant celles qui importent le plus, tant en volume qu'en valeur. S'agissant des petites entreprises, elles n'ont pas encore véritablement bénéficié des facilités liées aux accords Ape Ue-Cameroun.

Au programme

Lundi, 02 avril 2018

11h-13h : Conférence, Thème : « Financements des Pme : clés pour l'accès au crédit bancaire », par le Gicam

Eric Rodrigue Djelo

Nous sommes confrontés à l'information sur la procédure

Le promoteur des établissements « For Live » et exportateur du matériel électrique parle des difficultés liées aux Ape.

Par Blaise Djoukep

Quel regard portez-vous sur les Accords de partenariat économique (Ape) Cameroun-Union européenne ?

Les Ape annoncés depuis le début du démantèlement ont suscité une méfiance de la part de plusieurs opérateurs économiques, y compris moi-même. Mais, avec les différentes conférences que je suis à ce sujet, j'ai l'impression qu'un jeune opérateur économique peut y tirer profit. Aujourd'hui, je m'y intéresse de plus en plus. L'accord est déjà signé. Il est maintenant question de voir comment faire pour en tirer profit, autant en important pour le Cameroun qu'en exportant vers l'Europe.

Avez-vous déjà bénéficié de ces accords depuis leur



entrée en vigueur ?

Dans le secteur du matériel électrique dans lequel j'exerce, je ne ressens pas encore effectivement les avantages du démantèlement douanier. C'est encore peut-être au niveau

des machines agricoles. Mais, on espère qu'avec les éclairages et conférences qui sont organisés sur le sujet, nous serons de plus en plus informés sur la question et que le doute que nous avons au départ cèdera la place à la motivation.

Quels sont les obstacles qui vous empêchent d'en bénéficier ?

La première difficulté, c'est l'information sur la procédure, sur ce qu'on doit gagner effectivement. L'information à propos de ce sur quoi on doit s'investir pour effectivement profiter de cet Ape. Nous voulons savoir si nos produits ne seront pas rejetés une fois arrivés en Europe, parce qu'ils sont de mauvaise qualité. C'est le cas d'une dame dont le produit a été rejeté aux portes de l'Europe parce qu'on a dit qu'il ne respecte pas les normes. Des pertes pareilles ne sont pas de nature à encourager les opérateurs économiques. Nous n'avons pas d'informations suffisantes sur comment faire pour qu'un produit respecte la norme et la qualité autant que les règles phytosanitaires. Nous aimerions avoir toutes les informations nécessaires qui nous permettront d'exporter en toute quiétude. Et même d'importer également. Nous voulons connaître les règles de procédures et tous les obstacles qui peuvent nous freiner dans cet élan.

Conseil de cabinet

Les secteurs routier et télécommunications au centre des échanges

La libération tardive des emprises des travaux, ainsi que l'utilisation responsable des plateformes numériques préoccupent.



Par Florentin Ndatewou

« Quand la route passe, le développement suit ». Nul doute que le ministre des Travaux publics (Mintp), Emmanuel Nganou Djoumessi, s'inscrit dans cette logique du « *renforcement des performances économiques, l'amélioration des conditions de vie des populations, et la lutte contre le chômage* », tel que prescrit par le président de la République lors du conseil ministériel du 15 mars dernier, et repris par le Premier ministre Philémon Yang. Au cours du conseil de cabinet tenu dans les Services du Premier ministre le 29 mars dernier, le Mintp a exposé sur la mise en œuvre des projets routiers et autoroutiers structurants. « *La densité du réseau bitumé évolue à un rythme appréciable. Elle est passée de 5240 Km à 6760 Km de linéaire bitumé entre 2010 et 2016, pour une cible de 9558 Km à l'horizon 2020, conformément au Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce)* », renseigne le communiqué final signé du secrétaire général des Services du Premier ministre, Séraphin Magloire Fouda. Lequel poursuit : « [...] Les axes routiers structurant les travaux couvrent un linéaire



Philémon Yang. Le Premier ministre.

total de 2883 Km de routes nationales, régionales et communales pour un coût global estimé à 1650 milliards Fcfa ». Mais, la libération tardive des emprises des travaux, les

contreperformances des entreprises sélectionnées et les retards dans le paiement des décomptes des travaux ralentissent l'évolution des chantiers en cours. La complexité du cyber espace et les menaces qui s'y rattachent, ont emmené le ministre des Postes et Télécommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng, à présenter une stratégie de lutte contre la criminalité cybernétique. La dite stratégie consiste en la mise en place d'une plateforme d'identification des abonnés de monitoring et de communication électronique ; le déploiement d'un système de monitoring des conversations dans les réseaux sociaux à travers internet et ses dérivés ; la promotion de l'utilisation responsable à travers la mise en place d'un plan de campagne citoyenne visant à refréner les dérives observées en ligne. Le Premier ministre n'a pas manqué de rappeler aux ministres d'Etat, ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat, la nécessité de réduire le train de vie de l'Etat et de « *discriminer les missions qu'eux-mêmes ou leurs collaborateurs sont appelés à effectuer à l'étranger* ».

Sécurité privée au Cameroun

Vers la mise en place d'un cadre de concertation

L'atelier y relatif tenu les 29 et 30 mars derniers à Yaoundé vise à attirer l'attention des organisations de la société civile pour la bonne gouvernance de ce secteur d'activité.



Par Jean-Christophe Ongagna

Existence illégale, concurrence déloyale, incivisme fiscal, clientélisme, favoritisme, prévarication, anarchie... des maux inquiétants qui plombent la gestion actuelle de la gouvernance de la sécurité privée au Cameroun. Ce, en dépit du cadre normatif et institutionnel. Pour y remédier, le Collectif camerounais des organisations des droits de l'homme et de la démocratie (Cocodhd), tire la sonnette d'alarme. C'était dans le cadre d'un atelier y relatif organisé les 29 et 30 mars derniers à Yaoundé, où il s'est agi de réfléchir pour apporter des réponses et des propositions concrètes qui à l'avenir, permettront aux entreprises de sécurité privée de se conformer à la réglementation, d'instaurer et d'insister sur la gouvernance. « *Cet atelier correspond à un besoin qui s'est exprimé au Cameroun spécifiquement et en Afrique en général. Les sociétés et entreprises de sécurité privée se mettent en place sans respecter la loi et les règles. Et parfois, celles qui ont respecté les règles travaillent en l'absence de la gouvernance* », a relevé pour le déplorer le président du Cocodhd, Pierre Paul Moubitang.

Au Cameroun, sur plus d'une centaine de sociétés en activité dans le secteur du gardiennage, seules neuf (Panthère Security, Vigilcam Security, G4S, Africa Omnibus, Africa Security, Essoka Security, Safety Curtain, Société camerounaise de sécurité et Dak Security) détiennent un agrément de fonctionnement. Pour ramener l'éthique et l'orthodoxie dans ce secteur d'activité qui fait face à de nombreux défis à relever, la tâche ne s'annonce pas facile. Mais pour y arriver, le Cocodhd va compter sur l'implication des partenaires de poids tels le Dcaf, un centre suisse spé-



Les participants à l'atelier sur la sécurité privée au Cameroun.

cialisé dans la sécurité, le développement et l'état de droit, et la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés (Cndhl), pour qui l'initiative du Cocodhd est à saluer. « *C'est un domaine qui n'avait pas encore un cadre légal bien reconnu. C'est l'occasion pour que la législation prenne en compte cette catégorie d'employés et que les droits de l'Homme que nous protégeons et que nous promovons soient davantage mieux considérés* », a souhaité le représentant de la Cndhl à ces travaux, Ernest Hervé Essama. Pour sa part, le Dcaf qui s'est également engagé attend

des résultats bénéfiques. « *Il faudrait aboutir à une feuille de route pour les prochaines étapes relatives à la problématique de la bonne gouvernance et de la sécurité privée* », espère la représentante de ce centre suisse, Sharon Anderes. A relever au passage, la présence remarquable d'acteurs politiques associés à cette concertation. « [...] ça va davantage les amener à intégrer ces questions dans leurs projets politiques, leurs objectifs et leurs actions, de manière à ce que cette gouvernance tant souhaitée puisse effectivement s'installer », a expliqué Pierre Paul Moubitang.



Recensement général des votes

La Commission Essombe a rendu sa copie

Les regards sont désormais tournés vers le Conseil constitutionnel qui doit vider le contentieux post électoral avant la proclamation des résultats définitifs.



Par Jean-Christophe Ongagna

Deux jours, pas plus. Installée dans ses fonctions le 27 mars dernier, la Commission nationale de recensement général des votes que dirige Emile Essombe, a remis son procès-verbal le 29 mars dernier au président du Conseil constitutionnel, Clément Atangana. Soit deux jours avant la fin du délai imparti à celle-ci par la loi. Cette « *commission mixte composée des membres appelés à travailler en toute indépendance* », avait pour missions d'après l'article 69, alinéas 1 et 2 du code électoral, de procéder au « *décompte général des votes au vu des procès-verbaux et des pièces annexes transmis par les commissions départementales de supervision, et à redresser les erreurs matérielles éventuelles de décompte des votes et dresser un procès-verbal de toutes ses opérations* ». Membre actif de la Commission Essombe, le représentant de l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (Andp), Abdoulaye Ado, révèle quelques précisions sur la tenue de leurs travaux. « *Notre rôle était de [...] corriger les erreurs de calcul dont l'arithmétique, refaire les pourcentages là où il y a eu quelques marges* », a-t-il affirmé.

En rappel, deux recours ont été enregistrés dans le cadre



Emile Essombe. Le président de la Commission nationale de recensement général des votes.

du contentieux post électoral de l'élection sénatoriale du 25 mars dernier. Il s'agit respectivement de celui du Social Democratic Front (SDF), dans la région du Sud-Ouest ; et celui de l'Union démocratique du Cameroun (Udc), dans la région de l'Ouest. Le « *parti de la balance* » a par exemple relevé l'insécurité qui a prévalu à Bangem. De plus, treize

électeurs fictifs ont été identifiés dans le Lebialem où les bureaux de vote ont également fermé à 16h 30 et non à 18h dans ce département tel que prévu par la loi. Par conséquent, le SDF demande l'annulation des résultats dans les départements du Lebialem, du Koupé Manengouba et dans toute la région du Sud-Ouest. Quant à l'Udc, elle a observé la violation des articles 100, 108, 109 et 113 du code électoral à Baham et à Dschang. Des irrégularités jugées de graves par le parti de Adamou Ndam Njoya, qui demande l'annulation des résultats du scrutin dans les Hauts-plateaux et la Menoua.

Ces deux formations politiques attendent donc l'arbitrage du Conseil constitutionnel qui devrait statuer sur ces recours dans le cadre d'une audience publique. En rappel, l'instance dirigée par Clément Atangana dispose en effet de 24h dès le dépôt desdits recours, pour notifier les partis mis en cause, puis

Elections Cameroun (ElecCam). Ces derniers à leur tour, disposent de 48h pour déposer leur réponse auprès du rapporteur qui sera désigné par le président du Conseil constitutionnel. Après quoi d'après l'article 240 alinéa 1 du code électoral, sera organisée l'audience publique de proclamation des résultats au plus tard le 09 avril prochain.

Organisation du scrutin

Des observateurs électoraux se prononcent

Si la disponibilité du matériel de vote constitue un acquis, le retard lié à l'ouverture des bureaux pour le scrutin est à déplorer.



Par Florentin Ndatewouo

Observations et recommandations constituent en majorité le contenu du rapport préliminaire de certains scrutateurs ayant observé le déroulement de l'élection sénatoriale du 25 mars dernier. Au terme dudit scrutin, les organismes Plan international pour la démocratie et la paix en Afrique (Pidpa), et l'Activisme pour la supervision des élections en Afrique zone communautaire des Etats monétaires d'Afrique centrale (Asea-Cemac), ont exprimé leur satisfaction sur plusieurs aspects. Il s'agit entre autres de la disponibilité du matériel de vote, la participation massive des électeurs, l'établissement des procès-verbaux en conformité avec le code électoral.

« *Toutes les parties impliquées dans l'organisation de ces élections ont accompli leurs tâches de manière satisfaisante conformément au code électoral* », apprend-on du communi-

qué préliminaire signé du chef de mission du Pidpa au Cameroun, Jean Marie Ngondjibangangte. Pour le chef de la



Jean Marie Ngondjibangangte et Edevin Tefack Etondé Ekotto. Deux observateurs du scrutin du 25 mars dernier.

délégation et porte-parole de l'Asea-Cemac, Edevin Tefack Etondé Ekotto, « *le dépouillement des votes s'est déroulé sur*

observateurs sont unanimes sur la nécessité d'une « *remise à niveau des capacités des agents électoraux* ».

place à la fermeture des bureaux de votes devant les agents électoraux, ainsi que les délégués des candidats ». Des motifs pour lesquels ces différents observateurs formulent le souhait selon lequel « [...] de tout ce qui précède, les résultats devraient être acceptés par tous les candidats, les partis politiques, le peuple camerounais et l'ensemble de la communauté internationale ».

Par ailleurs, des insuffisances à l'instar du retard lié à l'ouverture des bureaux de vote dans certaines régions, l'absence des représentants de certains partis politiques en lice méritent d'être relevées. En vue de l'amélioration du système électoral au Cameroun, l'Asea-Cemac, milite pour « *l'instauration du bulletin unique* », tandis que le Pidpa pense qu'il faut « *octroyer à temps les dotations financières aux partis politiques, afin de leur permettre de battre campagne* ». En somme, ces

Samedi saint à la prison de Kondengui

Tout est grâce



Par Mgr Jean Mbarga*

Chers fidèles,
**Jésus Christ est ressuscité !
 Il est vraiment ressuscité !**

Aujourd'hui, nous commémorons le jour où le Christ est sorti vivant du tombeau, après sa mort. Tué sur la croix le vendredi, il ressuscita le dimanche. La veillée pascale que nous sommes obligés de célébrer très tôt, fête dès minuit la résurrection du Christ. Les récits sur ce grand événement sont donnés dans les Evangiles ! Ils disent tous une vérité au-delà des formes de narrations : « Jésus que l'on a crucifié est mort et est ressuscité ». Depuis ce grand avènement, les fidèles du Christ l'ont proclamé. L'Eglise du Christ continue cette mission ! Chaque fidèle du Christ continue de croire et de proclamer que le Christ est Seigneur, mort et ressuscité.

Notre méditation de ce jour est de raviver notre engagement à la faire connaître et à en vivre. C'est pourquoi pour fêter la Pâques, je vous invite avec moi les fruits de la résurrection du Christ, dans l'histoire des hommes et de notre propre histoire.

Que nous apporte la résurrection du Christ ?

Ceux qui croient au Christ ont reçu de Dieu un don ineffable. Depuis la création, Dieu, comme les textes nous l'ont raconté, continue de manifester son amour pour nous ! Dieu n'a pas cessé de nous aimer, malgré le péché et ses conséquences dans nos vies.

Le péché d'Adam et Eve a plongé l'humanité dans la plus grande perte des dons reçus du créateur. A cause de ce péché, l'homme a perdu la grâce de la Sainteté originelle ; Adam et Eve ont perdu l'harmonie de la vie, entre eux et avec la création, la mort est venue ; le péché a envahi le monde ! On peut parler de l'universalité du péché, la souffrance domine la vie, l'ignorance, l'empire de la mort, l'inclinaison au mal et au péché, tout cela vient du péché originel. L'empire du diable va conquérir les peuples et imposer son règne dans les vies.

Face à cette chute de l'homme, Dieu le père a décidé d'envoyer son fils pour nous libérer. Dieu n'a pas voulu nous abandonner au pouvoir du péché, de la mort et de Satan. Pour réussir sa mission de salut, le Christ s'est incarné et a livré le dur combat où il a affronté les puissances des ténèbres pour nous redonner notre liberté et notre vie. Nous étions esclaves et il s'est sacrifié pour nous libérer ; et nous avons retrouvé notre dignité d'hommes, avec le Christ, par lui et en lui.

La fête de la résurrection célèbre à la fois la résurrection du Christ et notre propre résurrection, comme dit l'Evangile de l'enfant prodigue : « nous étions mort et nous sommes revenus à la vie » grâce au Christ Jésus !

Les fruits de la résurrection sont nombreux dans nos vies.

D'abord la foi, la vérité de notre foi.

« Si le Christ n'était pas ressuscité, notre foi serait vaine ». Fonder sa foi sur une foi vraie est un profond bonheur. Ce jour, je vous dis : « vous croyez au Christ ! Vous avez raison ! Vous pouvez construire avec bonheur votre vie sur cette vérité, sur le roc. Car celui qui domine la mort est le plus vrai, le plus puissant et le plus sûr ».

Le 2e fruit c'est le salut !

En Jésus Christ nous sommes sauvés de toutes les conséquences du péché originel d'Adam et Eve que sont la perte



de la sainteté, la domination du péché, de Satan, de la mort, de l'hostilité entre les hommes et avec le créateur, nous avons pouvoir de vaincre le mal et ses effets grâce au Christ.

Le 3e fruit c'est l'amour de Dieu pour nous dans le Christ, pour toujours.

Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu. Saint Paul le dit clairement : « Rien, ni la mort ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune créature ; rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus Christ, notre seigneur » (Rm 8 38-39)

Le 4e fruit c'est la grâce

« Tout est grâce ». Le Christ ressuscité fait une révélation copernicienne, il a tout changé en grâce. Saint Paul le dit clairement : « Là où le péché a abondé, la grâce de Dieu a surabondé ». « Oui, la grâce de notre seigneur a surabondé avec la foi et la charité qui est en Jésus Christ ». « Tout est grâce ». « Dans le Christ, nos joies et nos peines, nos réussites et nos

échecs, nos forces et nos faiblesses, notre vie comme notre mort ».

Le Christ ressuscité transforme la vie de l'homme dans une conversion totale qui restaure tout dans l'amour de Dieu ! Alors te dit à toi et à chacun de nous : « Si tu crois, tu verras la gloire e Dieu ». Jn 11,40.

Les fruits de la résurrection sont nombreux : Je vous conseille, pour mieux les connaître, de lire les épîtres de Saint Paul apôtre qui sont un grand fruit de la résurrection du Christ.

Au-delà des messages, les fruits de la résurrection c'est nous tous ! Par le baptême, nous avons été recréés dans le Christ. C'est l'Eglise, la voie du salut, c'est la nouvelle humanité qui respecte la dignité de l'homme, c'est le nouveau monde qui sert le bien commun et sert le bien-être des familles et des enfants.

Forts de toutes ces vérités et de toutes ces réalités divines, rendons grâce à Dieu et bénissons-le en son fils Jésus Christ !

Elevons nos voix pour accueillir le Ressuscité et lui offrir nos vies avec le soutien de la Vierge Marie.

*Archevêque métropolitain de Yaoundé

Fuites de documents confidentiels

Les menaces du gouvernement

Le Premier ministre Philemon Yang a pris une circulaire en fin de semaine dernière pour mettre en garde les contrevenants.

 Par Lucien Bodo

Sans ménagement et sans fioritures. Le gouvernement camerounais se met en ordre de bataille pour lutter contre la divulgation de documents confidentiels sur internet. En particulier les réseaux sociaux, moyen de communication le plus usité actuellement par les internautes camerounais. C'est l'esprit de la circulaire du 29 mars dernier signé par le Premier ministre. Philemon Yang s'adresse aux ministres, aux autorités territoriales décentralisées et aux directeurs généraux des établissements et entreprises publics. Il confirme ainsi la thèse des fuites organisées au sein même de l'appareil étatique. Ce dernier relève qu'il lui a « été donné de constater qu'au mépris des lois et règlements en vigueur, les documents et informations confidentiels des institutions de l'Etat et des organismes du secteur public sont régulièrement divulgués auprès d'un public non autorisé. Ce phénomène prend de l'ampleur à la faveur de la vulgarisation d'internet et l'apparition des nouveaux outils de communication électronique qui accentuent la propagation des informations ».

Au cours des dernières semaines, on a en effet assisté à une véritable saignée de divers types de documents divulgués



Philemon Yang. En finir avec les fuites.

sur les réseaux sociaux. La palme d'or revenant aux interdictions de sortie du territoire infligées à certains gestionnaires publics, dans le cadre de la relance de l'opération Epervier. Des indécotesses ont également permis au grand public de consulter des notes de service et des correspon-

dances frappées du sceau « Confidentiel » ou encore « Top secret ». Pour Philemon Yang, « Au-delà du fait que ces pratiques répréhensibles sont de nature à compromettre l'efficacité de l'action publique, elles constituent également des atteintes graves à la sûreté de l'Etat, de plus en plus en proie à des menaces sécuritaires, multiformes ».

Une situation suffisamment grave pour hausser le ton et mettre en garde les contrevenants. Le chef du gouvernement invite tout d'abord les destinataires de sa circulaire à être plus vigilants. Ces derniers doivent par ailleurs s'assurer du respect de l'obligation de discrétion professionnelle incombant aux agents publics placés sous leur responsabilité. Lequel est consacré par le statut général de la fonction publique. Dans le cas où la sensibilisation serait un échec, Philemon Yang instruit de « traduire systématiquement devant les instances disciplinaires compétentes les agents pu-

blics présumés coupables de violation de l'obligation de discrétion professionnelle ; de n'affecter à la chaîne de gestion de courrier de leur service que des personnes justifiant d'une probité indiscutable [...] ». Des mises-en-garde dont on mesurera l'efficacité (ou l'inefficacité) bien assez tôt.

Réseaux sociaux

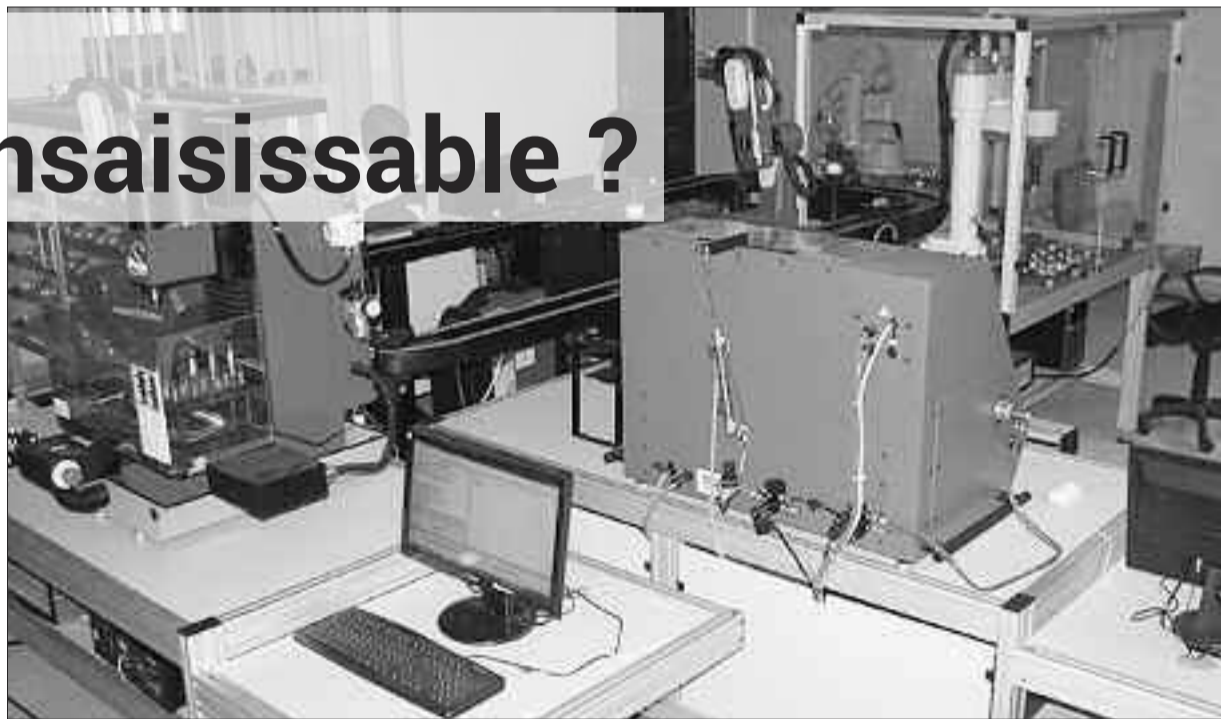
Un monstre insaisissable ?

 Par Lucien Bodo

D'une discussion avec un ingénieur informaticien, l'on peut voir sa culture générale s'enrichir. A l'aube de la fuite des documents confidentiels sur les réseaux sociaux, un spécialiste du langage binaire et des codes nous faisait part d'un fait étonnant. L'on a en effet longuement débattu sur l'identité des auteurs des fuites en question. Celui-ci nous expliquait alors qu'à chaque fois que nous publions, partageons ou même supprimons un document, cette action laisse des traces indélébiles. Et pour peu que chacun fasse son travail, il est en réalité très aisé de remonter jusqu'à l'émetteur principal d'un message. Les auteurs des divulgations, objet de la circulaire du Premier ministre, peuvent donc facilement être retrouvés, grâce à leur signature électronique.

Le fait est que le gouvernement – de façon désordonnée ceci dit – a tout d'abord privilégié la sensibilisation. L'erreur fut malheureusement d'abandonner la gestion d'internet au seul ministère des Postes et des Télécommunications (Minpostel) et aux organes placés sous sa tutelle comme l'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication (Antic). Depuis son entrée au gouvernement en octobre 2015, la ministre Minette Libom Li Likeng a vite compris le danger que pouvaient représenter les réseaux sociaux. Sensibilisation par voie de SMS, menaces, concertations, etc. ont été mis à contribution pour limiter les dégâts. Résultat mitigé.

En novembre 2016, le désamour ou alors la crainte vis-à-vis de cette pieuvre géante que sont les réseaux sociaux s'em-



Réseaux sociaux. La régulation à la peine.

pare aussi du Parlement. S'exprimant pour la première fois officiellement à ce sujet, le président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yégué Djibril, estimait qu'« il est temps d'organiser la traque, de débusquer et de mettre hors d'état de nuire ces félons du cyberspace ». Plus tard, en octobre 2017 et en réaction à la montée des revendications sécessionnistes – sur Facebook et Twitter notamment – Laurent Esso, le ministre de la Justice garde des sceaux, entrain en scène à son tour. Celui-ci instruisait une « lutte contre l'impunité des actes criminels commis au travers des réseaux sociaux au Cameroun ». Il promettait aussi d'engager des poursuites judiciaires contre les propagateurs de fausses-nouvelles. Vint enfin l'appel à la responsabilité lancé par le président Paul Biya. Dans son discours à la jeunesse le 10 février dernier, le

chef de l'Etat rappelait que nul n'est dispensé de ses obligations civiques lorsqu'il surfe sur internet.

Le mise-en-garde de Philemon Yang n'est donc en réalité qu'un unième avertissement, face à un problème plus profond. Lors du conseil de cabinet du 29 mars dernier, le chef du gouvernement a interpellé (une fois de plus) la Minpostel sur la délinquance cybernétique qui s'amplifie. Minette Libom Li Likeng a répondu qu'il sera mis sur pied un système de monitoring des communications électroniques, en particulier les conversations sur les réseaux sociaux. Idée intéressante. Sauf qu'il s'agit là est d'une gigantesque entreprise qui nécessite beaucoup de ressources, à la fois techniques et financières. Le monstre des réseaux sociaux n'est pas insaisissable, certes. Mais il faut se donner les moyens de le dompter.

Douala

La salle de cinéma Le Wouri détruite

Des sources révèlent qu'un nouvel immeuble sera construit à cet endroit pour abriter des projets différents du cinéma.



Par Renaud Inang

La salle mythique de cinéma Le Wouri, située au quartier Akwa à Douala, n'existe plus. De l'immeuble qui abritait des projections cinématographiques dans la capitale économique, il ne reste rien. Si oui, des morceaux de latte, de parpaings et autres débris. La bâtisse a été entièrement détruite vendredi, 30 mars dernier. Des témoins racontent que la démolition intervenue en fin de matinée a été faite à l'aide d'un bulldozer. «On a fait venir un engin. C'est celui-ci qui a tout cassé», indique une tenancière de call-box installée dans les environs. La même source précise que des travaux similaires se faisaient déjà à l'intérieur du bâtiment. Une affirmation qui rejoint le constat fait par le reporter de Mutations le 26 mars dernier. Au cours de sa visite sur les lieux, des ouvriers défonçaient des portes et fenêtres. «Nous avons été chargés de démolir entièrement cette salle de cinéma», explique celui qui a été présenté comme le responsable du chantier. Ce dernier avait également indiqué que les travaux de destruction devaient officiellement durer six mois. Mais, les raisons officielles de la démolition ne sont pas encore connues. Néanmoins, des



Un riverain ramassant des morceaux de bois après la démolition de l'immeuble.

sources croient savoir qu'un nouvel immeuble sera construit à cet endroit pour abriter des projets différents du cinéma. Depuis le passage de l'engin, l'endroit est méconnaissable. Aucun vestige de ce lieu de culture n'est visible. L'espace est pris d'assaut par des badauds et des ferrailleurs à la recherche des morceaux de fer.

A en croire une riveraine, la circulation a été paralysée à cet endroit le jour de la démolition. «Il y avait assez de monde en route. J'avais cru qu'il s'agissait d'un accident», se souvient-elle. Les ferrailleurs s'y activent à briser des mottes

en béton, afin d'extraire des barres de fer. Tandis que d'autres jeunes rassemblent des morceaux de latte, planches et les ramènent chez eux. Hier dimanche, un riverain en transportait encore une quantité chez lui. Plus loin, un autre était à la recherche d'un véhicule pour acheminer la sienne entassée hors du chantier. En rappel, la salle de cinéma le Wouri appartenait au groupe Fotso. Elle a été fermée le 19 janvier 2009. Soit une semaine après celle de l'Abbia appartenant au même groupe. Depuis lors, cette la salle qui valorisait le 7e art n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Spectacle

Pas n'importe qui ce Wakeu Fogaing

Le comédien a offert une prestation de haute facture lors de la clôture de la 4e édition du Compto'art 54 samedi dernier à Douala.



Viviane Moumeni (stagiaire)

La 4e édition du Carrefour international des arts du spectacle de Douala est rentrée en gare samedi 31 mars. Pour égayer le public qui a répondu présent à cette soirée de clôture, des spectacles de danse et d'humour. Deux grandes attractions pour refermer cette semaine riche en émotion. En lever de rideau ce samedi à l'Institut français du Cameroun (Ifc) de Douala, Wakeu Fogaing. C'est sur sa pièce de théâtre «Les moments forts de monsieur n'importe qui» que le comédien donne le ton de la soirée. Un spectacle d'humour qui va durer plus d'une heure d'horloge, sans pour autant que les spectateurs trouvent le temps long. Le texte, les mimiques et même la gestuelle de Wakeu Fogaing suscitent des fous rires dans la salle.

L'histoire est celle d'un personnage qui n'est pas n'importe qui. Différents tableaux vont permettre à l'artiste de faire découvrir ce personnage au public. «Monsieur n'importe qui en campagne», «Candidat n'est pas n'importe qui», «Les moments forts de n'importe qui»... Une prestation saluée à chaque fois par des éclats de rire et des applaudissements de part et d'autre dans la salle. Le public en redemande d'ailleurs. «On veut que tu reprennes encore monsieur n'importe qui», lance un spectateur. Alors qu'on pense avoir tout vu et tout entendu, le comédien en rajoute une couche sur sa dernière représentation.

Après avoir planté le décor avec une chaise et un tapis rouge, il entraîne l'auditoire à une rencontre avec les hommes et femmes des médias. Il s'agit en fait de sa fa-

meuse pièce intitulée : «Point de presse». Le comédien plonge le public dans l'ambiance d'un point de presse donné par le président de la République devant des journalistes. La danse était également au menu de cette soirée de clôture du Compto'art 54. Avec la compagnie Fleur de lotus venue de Yaoundé notamment. Ces six jeunes danseurs, dont quatre filles et deux garçons, ont su valoriser la multi culturalité du Cameroun. Avec leur spectacle de danse «Impermanence», ils ont promené le public d'une région à une autre, au rythme du «Samali» (Ouest), ou encore de la danse bafia dans le Centre. Pour ne citer que ces quelques danses. Avec eux sur scène, c'est la fête aux tam-tams et autres percussions. Et grâce à leurs tenues de scène confectionnées avec de la paille et des coquillages, on se croirait au village autour du feu. De quoi donner des idées à Wakeu Fogaing d'ailleurs. «Ces jeunes sont des talents à encourager. Ils sont pleins d'énergie et peuvent prospérer dans



Wakeu Fogaing sur scène.

le domaine du théâtre», soutient le comédien. D'ici là, prenons rendez-vous pour l'acte 5 du Compto'art 54 qui se prépare déjà.

Concert

Charlotte Dipanda communie avec son public

L'artiste a célébré ses dix ans de carrière samedi dernier au Palais des sports de Yaoundé.

 Par Vanessa Bassale

Dans une longue robe noire qui laisse découvrir son dos, Charlotte Dipanda enflamme la scène. Grace à une sonorisation de qualité, sa voix berce ses fans. Eux qui sont venus nombreux célébrer son 10^e anniversaire de carrière. Mais au-delà de cette célébration, le concert qu'a donné l'auteur de « Elle ne l'a pas vu » lui a permis de présenter son nouvel album. Mais il y a un souci : peu de personnes ont déjà écouté ces nouvelles chansons. Le public risquerait donc de s'ennuyer. Pour éviter cette situation, celle qui est membre du jury du télé-crochet «The Voice Afrique francophone» décide de reprendre certaines de ses chansons à succès. Ainsi, elle chante deux titres de son nouvel album, puis de deux autres des albums précédents. Sans se faire prier, le public se prend au jeu et chante en chœur les refrains de certains titres. Sur scène, l'artiste en chef d'orchestre se laisse porter par la musique. La foule est en liesse. Soudain, après avoir terminé une chanson douce et suave comme elle sait le faire, l'artiste annonce que le rythme va changer. Elle se dirige vers l'arrière de la scène d'où elle revient avec un foulard blanc qu'elle noue sur ses hanches avant de lancer : «Maintenant, je vous amène dans mon village». Bien que surpris, le public ne peut s'empêcher d'acclamer. C'est en langue duala que l'artiste chante



Charlotte Dipanda sur scène.

désormais. Mais, nul ne prête véritablement attention aux paroles de la chanson. Tout le monde est subjugué par les pas de danse de Charlotte D. «On voit qu'elle a répété ses pas de danse pendant longtemps», constate un spectateur impressionné. Une dame assise à sa gauche n'est pas de cet avis. «Il ne faut pas oublier qu'elle est originaire de la région du Littoral, c'est leur danse», précise cette dernière.

Sans crier gare, l'artiste invite tout bon danseur à venir la rejoindre sur la piste. «Je suis prête. Je vous attends». A peine a-t-elle terminé de parler qu'une spectatrice quitte sa chaise en courant. Sans protocole, elle monte sur scène et se met à danser. Malheureusement, ses pas de danse ne convainquent pas la foule. Elle est remplacée sur scène par une autre spectatrice qui ne fera pas mieux. L'on plonge dans une certaine monotonie, jusqu'à ce qu'un homme richement vêtu monte sur l'estrade. Mieux que Charlotte, il danse avec une impressionnante agilité. L'artiste est bien obligée de reconnaître sa «défaite».

Cette mini compétition de danse terminée, Charlotte Dipanda se débarrasse de son foulard et entonne «Elle ne l'a pas vu». Le public qui maîtrise les paroles se laisse aller. C'est sur cette note que l'artiste musicienne comptait mettre un terme à son concert. Mais, c'était sans compter sur les cris de la foule qui réclame le titre : «Cocou». Un peu contrainte, elle s'exécute. Les spectateurs satisfaits l'accompagnent. Le concert qui a duré trois heures d'horloge a eu en lever de rideau les artistes musiciens Sallé John et Taty Eyong. Le jeudi 29 mars déjà, l'auteur de «Dube l'am» offrait un moment de partage à son public de Douala

Nécrologie

Jafa Junior raccroche sa guitare

L'artiste musicien est décédé samedi soir à la suite d'une anémie sévère.

 Par Vanessa Bassale

Pour plusieurs personnes, ce nom n'évoque pas grand-chose. Mais les amateurs de musique acoustique et reggae ont le cœur lourd depuis samedi soir. En effet, c'est le 31 mars dernier qu'a été confirmée la nouvelle du décès de l'artiste musicien Jafa Junior. Sur les réseaux sociaux, amis et connaissances expriment leur tristesse. C'est le moment de publier une photo prise avec l'artiste de son vivant. Comme un guerrier qui tombe sur le champ de guerre, Jafa Junior est mort pour son art. «L'anémie sévère aurait été causée par le stress de la préparation de son album futur dont la promotion devait se faire au niveau international, plus particulièrement dans toute l'Europe», écrit un de ses amis sur sa page Facebook. Et de poursuivre : «La volonté de réussite de cette œuvre l'aurait stressé au point où Jafa aurait négligé sa santé ; il ne se nourrissait pas assez. Son corps s'affaiblissait et a fini par lâcher», croit savoir ce dernier qui ajoute que les perfusions et les différentes thérapies pour lui faire retrouver les forces et l'alimenter en sang n'ont pas suffi. Il avait déjà atteint le point de non-retour. Ce n'est donc pas un poisson d'avril comme le pensaient certains de ses proches. L'auteur de «Tu ne mourras pas» a définitivement raccroché sa guitare. Guitare dont il ne se séparait que très rarement. Lors de la présentation de son dernier album «Voyage au cœur de la lumière», sa voix travaillée et mûre avait séduit plusieurs mélomanes. Certains ont versé une



larme en écoutant le titre «Pour toujours». Chanson que ce ressortissant de la région du Centre dédiait à son épouse décédée quelques années auparavant. L'évocation du décès de cette

dernière met en lumière une étrange coïncidence. En effet, cela fait exactement deux ans jour pour jour que celle qui partageait l'avis de cet artiste plus que talentueux a rendu l'âme.

Mtn Elite one

Francky Essombo punit Bamboutos

Le défenseur central de l'Union de Douala a marqué l'unique but contre «Btos», samedi dernier à Limbé, lors de la 11e journée.



Par Renaud Inang, de retour de Limbe

L'espoir d'un nul lors du match très attendu de la 11e journée opposant l'Union sportive de Douala (Usd) à Bamboutos de Mbouda, au Centenary stadium de Limbe samedi 31 mars dernier, tombe à la 78e mn. Sur un corner de Samuel Nlend mal renvoyé par le gardien de Bamboutos, Boniface Zoa, Francky Essombo profite d'une combinaison avec James Olufade et inscrit l'unique but de la rencontre, dans un stade plein de monde. C'est l'euphorie sur l'aire de jeu. Dans les gradins, les supporters de l'Usd poussent des cris de joie. Le défenseur central de l'Usd permet aux Nassaras de s'imposer 1-0 devant leur adversaire. « C'est une satisfaction. Le match n'a pas été facile. On a cravaché pour ces trois points. Dieu merci, que ce soit moi qui me soit retrouvé devant les buts, pour délivrer l'équipe », déclare le buteur, Francky Essombo.

Grâce à cette victoire, le club de la région du Littoral totalise désormais 18 points. « Le plaisir est à tous les niveaux. Nous avons essayé de respecter les consignes allant de la défense jusqu'au compartiment offensif. Et c'est la satisfaction supplémentaire, car nous n'avons pas pris de buts », se réjouit le coach de l'Usd, Ernest Agbor. La victoire de l'Usd a néanmoins couvert de nombreuses lacunes observées dans son jeu. Puisque la formation des Nassaras, rajeunie à 90%, a été dominée par les Mangwa boys. Bamboutos s'est créé plusieurs occasions, mais a manqué d'efficacité devant les buts adverses.

Reste que pour les supporters du club aux millions de supporters, le corps arbitral n'a pas été à la hauteur du match. L'arbitrage conduit par Elouga Bikim a commencé par faire l'objet de critiques dès la première occasion de but refusée à Bamboutos, pour position de hors-jeu dans les 15 premières minutes du match. L'émotion sera vive dans les tribunes, au point de pousser certains supporters du club de l'Ouest, en plus des injures, à lancer des bouteilles plastiques vides, aux arbitres à la mi-temps. « Vous donnez un top match à Elouga



Bamboutos de Bouda.

? », s'interroge un membre du staff technique de Bamboutos. « Je tire un grand coup de chapeau à l'homme du match qui est l'arbitre. Il a fait son match. Je ne peux pas comprendre que toutes mauvaises actions soient contre nous, au point de nous refuser un but », ironise le capitaine de l'équipe, Jacques Bayem, qui projette une victoire face à Unisport du Haut-Nkam lors de la 12e journée.

Classement de la 11e journée

Rang	Clubs	M	V	N	L	Pts	Diff	De	Différence de buts
1	Fovu	11	6	3	2	21	12	8	4
2	Yosa	11	5	3	3	20	6	2	4
3	Coton	10	5	4	1	19	11	8	5
4	Feutcheu	11	5	4	2	19	13	11	4
5	Ums	11	5	3	3	18	16	5	6
6	Unisport	11	5	3	3	18	11	9	2
7	Unisport								
8	As Fortuna	11	5	4	2	16	10	7	3
9	Eding Sport	11	4	3	4	15	10	12	-2
10	Bamboutos	10	3	3	2	14	11	10	1
11	Stade Renard	11	3	4	4	13	9	6	3
12	Astres	11	3	4	4	13	8	7	1
13	Yafoot	11	3	4	4	13	9	9	0
14	Apejes	11	3	3	5	12	7	12	-3
15	Colombe	11	2	3	6	11	12	14	-3
16	New Star	11	2	4	5	11	3	5	-2
17	Dragon	11	2	2	6	11	7	14	-3
18	Aigle	11	2	3	6	9	9	16	-7
		11	1	4	6	7	4	12	-4

Résultats des rencontres de la 11e journée

- Fovu 2-1 Feutcheu
- Aigle Royal 1-2 Unisport
- Stade Renard 0-0 Yafoot
- As Fortuna 0-0 Yosa
- Colombe 0-1 Ums
- Usd 1-0 Bamboutos
- Astres 2-0 New star
- Dragon 1-0 Apejes
- Coton- Eding (aujourd'hui)
- Classement général de la Mtn Elite One

Anicet Mbarga Foe

Le match s'est joué sur un détail

Le coach de Bamboutos revient sur les circonstances de la défaite lors de sa première sortie avec le club de l'Ouest.



Par Renaud Inang, de retour de Limbe

Vous démarrez votre saison avec Bamboutos par une défaite... quel est votre sentiment après cela ?

Je vous ai dit hier (vendredi dernier, Ndlr) lors de la conférence de presse que je ne viens pas avec la solution miracle. Car, je savais que la mission était difficile. J'ai dit aux joueurs et au staff technique que c'est ensemble que nous allons remporter le défi. Vous avez pu vous rendre compte que la rencontre s'est jouée sur un détail. La partie a été très serrée. Il y a eu des occasions de but de part et d'autre. Bravo pour l'Union qui marque à un moment où on avait notre temps fort, sur une erreur défensive. Vous savez, des erreurs, il y en a toujours dans le football et je dis bravo au collègue Ernest Agbor et à tout son staff.

Qu'est-ce qui n'a véritablement pas marché aujourd'hui ?
Ce qui n'a pas marché, c'est justement parce que nous n'avons pas concrétisé toutes les occasions que nous nous



sommes créées. Vous avez vu que c'est beaucoup plus dans le compartiment offensif. C'est là où nous allons beaucoup plus travailler. Nous concédons un but sur une erreur indi-

viduelle. La compétition est encore longue. Donc, on va voir. **Qu'est-ce qui manque à Bamboutos pour aller touter les meilleurs ?**

Nous allons beaucoup plus nous appesantir sur le compartiment offensif. On a eu des problèmes de transition. C'est-à-dire que lorsqu'on récupérait le ballon et que soit le milieu de terrain de l'Union, soit la défense était désorganisé, on a préféré jouer entre-nous, au lieu de chercher la voie directe qui mène vers les buts. C'est des situations que nous allons travailler. A ce niveau, on va essayer de mettre l'accent. On a joué la 11e journée et au rythme où les enfants jouent dimanche, mercredi, ça sollicite pratiquement toutes les filières énergétiques. Il va falloir les remobiliser et je crois que ce sont les chantiers sur lesquels nous allons nous appesantir.

Colombe - Ums

Une défaite de trop pour l'oiseau du Sud

Le club du Sud reste sur une série de cinq matches sans victoire après s'être incliné (0-1) samedi dernier à Yaoundé.

 Par Désiré Domo

Le visage crispé, tête baissée, c'est ainsi que Thierry Metomo, entraîneur de la Colombe du Dja-et-Lobo regagne les vestiaires du stade militaire de Yaoundé, samedi 31 mars dernier. L'oiseau du Sud vient de tomber sur ses propres installations (0-1) face à Ums de Loum, à l'occasion de la 11e journée de la Mtn Elite one. Une autre sortie bredouille pour l'équipe qui surfe sur une série de cinq matches sans victoire. Thierry Metomo n'en croit pas ses yeux. Courroucé, le technicien camerounais détaille sans accorder la moindre interview à la presse. Pire encore, ne sachant pas que derrière lui, un de ses joueurs, en l'occurrence Rostand Mengue, touché par un coude de son adversaire dans les ultimes moments de la partie, est dans un état inquiétant. Au staff médical de s'en occuper. Le milieu de terrain du club de Sangmélima sera conduit illico presto au Centre des urgences de Yaoundé (Cury), après avoir reçu les premiers soins dans l'arène. Cette défaite était pourtant évitable pour les hommes de Thierry Metomo qui se sont montrés agressifs tout au long de la rencontre. «C'est clair que cette défaite ne va pas donner une bonne mine au coach. Il est déçu, nous sommes également



Colombe du Dja et Lobo. La défaite de trop.

décus parce que nous essayons de faire les efforts, mais les résultats ne suivent pas. Mais, on ne va pas baisser les bras. Nous allons continuer à travailler tout en espérant que le lendemain sera meilleur», avoue Richard Ebanda Mvondo, milieu de terrain de la Colombe du Dja-et-Lobo. Bien que la possession de balle soit à l'avantage des hommes du Moungo, la Combe du Dja et Lobo va se frayer plusieurs fois le chemin des buts. Mais, les hôtes pêchent toujours sur le dernier geste. Comme par exemple à la 63e mn de jeu, Jean Efala Konguep et ses coéquipiers trouvent une opportunité d'ouvrir le score sur un

coup franc exécuté par Brice Nwembé. Mais, la vigilance du gardien de buts Camille Ombolo de l'Ums de Loum lui permet de claquer le ballon, lequel sera mis en corner.

Les assauts de la Colombe seront estompés à la 90e mn de jeu lorsque les hommes de Dieudonné Nké trouvent le chemin des filets. Francis Tombi, entré en jeu à l'entame de la 2e période en lieu et place de Ghislain Djimmoé, pousse le cuir renvoyé par Jean Efala Konguep au fond des filets et porte le score du match à 1-0 en faveur des visiteurs. «Je suis très content parce que je sors du banc de touche pour donner les trois points à mon équipe», se réjouit l'ancien pensionnaire de Cosmos du Mbam. Une défaite qui fait davantage dégringoler la Colombe du Dja-et-Lobo au classement général. Des informations font état du limogeage du coach de la Colombe du Dja-et-Lobo. Joint au téléphone hier 1er avril 2018, Thierry Metomo nous a lancé : «Je n'ai rien à dire».

Anafoot

Feu vert pour les auditeurs libres

Cette brèche permettra aux jeunes recalés lors de la phase de sélection de se faire former dans la structure en déboursant un montant de 150.000 Fcfa.

 Par Désiré Domo

Plusieurs jeunes talents recalés lors de la phase de sélection dans les différents pôles de l'Académie nationale de football (Anafoot) avaient déjà vu leurs espoirs d'intégrer cette structure fondre dans la nature. Mais, cet espoir n'a pas totalement disparu. Les enfants éliminés ont une autre voie de recours : les auditeurs libres. L'anafoot élargit le champ d'entrée non seulement aux pensionnaires retenus lors de la sélection dans les dix pôles régionaux, mais aussi aux pépites mises de côté, désireuses de se faire former dans cette structure. A une seule condition : «Pour les jeunes enfants qui veulent intégrer les pôles, nous avons validé un montant de 150.000 Fcfa», a expliqué le directeur général (Dg) de l'Anafoot, Carl Enow Ngachou, jeudi dernier, à l'issue de la 3e session du conseil d'administration de cette structure. Selon le Dg de l'Anafoot, cette décision est due à la forte demande exprimée. Cela signifie qu'au-delà des 500 déjà enrôlés dans les différents pôles, l'on aura d'autres jeunes talents. Ceux-ci ne passeront pas par le recrutement dans son cadre normatif.

Mais à côté de cette information, l'on a pu entrer en possession du budget de l'Anafoot pour l'exercice 2018. Ce dernier s'élève à un montant de 682.750.000 Fcfa. Un montant qui n'était pas le même que celui proposé à la base. «Le ministre des Finances nous a écrit pour nous demander de recadrer le budget que nous avons proposé», fait savoir Carl Enow Ngachou. Ce budget servira en majeure partie au fonctionnement de la structure. Par ailleurs, «nous devons aussi produire nos propres fonds. Raison pour laquelle nous avons validé les tarifs dans le centre mé-



Auditeurs libres. Un espoir pour les recalés.

dico-social», ajoute l'ancien entraîneur des Lionnes indomptables du Cameroun. Cependant, la consommation de ce budget doit être adossée sur les charges comme le personnel de l'Anafoot. Lequel sera recruté dans les prochains jours. En effet, le plan de recrutement a été validé au cours de ce conseil d'administration. Enfin, le problème d'infrastructures sportives soupçonné il y a quelques jours a intéressé la presse sportive. Mais pour le directeur général de l'Anafoot, «Nous n'avons pas un problème d'infrastructures. Pour le moment, le stade annexe n°2 de Yaoundé est en réfection, raison pour laquelle nous avons arrêté les séances d'entraînements pour quelques jours. Je voudrais vous rassurer que l'Etat a mis les stades à notre disposition. Certains ministères partenaires ont aussi mis les structures à notre disposition. Pour nous, ce n'est pas un handicap. Les enfants sont bien suivis et les programmes sont respectés», conclut-il.

Canon de Yaoundé

Le Canon sportif de Yaoundé a enregistré sa première défaite de la saison mercredi dernier. C'était face à Dynamo de Douala. La rencontre comptait pour la 7e journée de la Mtn Elite two. Une défaite qui a des répercussions au classement général du championnat. Le Kpa-Kum perd sa place de leader au détriment de PWD de Bamenda, vainqueur du Tonnerre Kalara Club de Yaoundé, 0-1. Les Mekok Me Ngonda se dressent au 2e rang avec 16 points, le même nombre que le nouveau leader.

Tournoi de Montaigu

Le Cameroun quitte le tournoi de Montaigu édition 2018 au premier tour. Les « bébés » Lions après leur échec (1-8) lors de la sortie inaugurale face au Brésil la semaine écoulée, se sont inclinés face la Russie 1-3. Comme en 2017, les pouillains de Essama Lebogo rentrent bredouilles de la France, cette fois avec 11 buts enregistrés en deux matches contre deux marqués. La finale de cette compétition va opposer le Brésil au Portugal.

Tennis

La 4e édition du tournoi mixte de tennis jeunes baptisé Tara Sport se tient du 2 au 7 avril prochain au tennis club de Yaoundé. Cette compétition intègre quatre catégories, à savoir les poussins, les benjamins, les minimes, les cadets et les juniors. Ce tournoi accueille les jeunes issus de plusieurs pays. Il « est gratuit », fait savoir Elane Nana, directrice générale de Tara Sport.

Christian Bassogog

L'international camerounais a prolongé son contrat avec le Henan Jianye, club chinois de première division, samedi 31 mars dernier. Le champion d'Afrique 2017 a accepté d'apposer sa signature sur le document qui le liera désormais jusqu'à la fin de l'année 2020. Une surprise tout de même pour le meilleur joueur de la Coupe d'Afrique 2017, qui nourrissait déjà l'espoir de s'envoler pour l'Europe.

**NAVIGUER SUR
INTERNET EST
MAINTENANT UNE
OBLIGATION POUR
LES CHERCHEURS
D'EMPLOI.**

INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT SUR
LA PLATE-FORME.

**INSÉREZ VOTRE CV
ACTUALISÉ**

POSTULEZ EN LIGNE
**AUX OFFRES D'EMPLOI
DISPONIBLES PRÈS OU
LOIN DE CHEZ VOUSSUR
WWW.ICUBEFARM.COM**

Contact:     
info@icubefarm.com

 **iCUBEFARM.com**
THE PAN-AFRICAN PROFESSIONAL NETWORK